

**NICE / Discours de M. Adolphe Colrat / Préfet des Alpes-Maritimes /
Cérémonie d'installation du 8 juillet 2013 / Palais Préfectoral**

Le métier préfectoral se caractérise par une succession d'attachements et d'arrachements. J'ai à cet instant une pensée pleine de reconnaissance pour le département de la Manche, mais également pour la Meurthe-et-Moselle, pour la Polynésie française -comment ne pas évoquer le jumelage Papeete-Nice signé le 20 novembre 2009, pour les Ardennes, pour l'île de la Réunion, pour la Corrèze -sans oublier Paris.

Mon prédécesseur Christophe MIRMAND a aimé vraiment les Alpes-Maritimes et s'y est pleinement investi.

Je le remercie de tout ce qu'il a pu me dire pour faciliter ma prise de fonctions dans un poste dont je mesure l'intérêt extrême, le poids, et les difficultés.

Mais votre présence me rassure.

Le représentant de l'Etat n'est évidemment pas seul. Il se veut avant tout un partenaire loyal et engagé dans le combat pour le développement économique, social et humain de notre si beau département.

C'est ce que nous devons, d'abord, à notre jeunesse.

Les défis ne manquent pas, qu'il s'agisse par exemple d'emploi, de logement, de transports et bien sûr aussi, en toutes circonstances, de sécurité, sans laquelle nos libertés périclitent. Des hommes et des femmes, trop souvent payent de leur vie le service de notre sécurité.

Je m'incline avec émotion et respect devant la mémoire du lieutenant Amaury MARCEL, mort le 22 septembre 2012, et du capitaine de gendarmerie Daniel BRIERE, mort le 16 octobre 2012.

Je sais à quel point les maires, ici, prennent toutes leurs responsabilités dans ce domaine essentiel.

Quelles que soient les responsabilités que vous assumez et les institutions que vous représentez, je vous remercie tous, chaleureusement, de votre accueil.

Avec vous, avec le Président du Conseil général, avec nos députés et sénateurs, avec l'ensemble des 163 maires du département et les présidents des intercommunalités, nous servirons l'intérêt général, chacun dans son rôle, dans la confiance, le respect mutuel, et le souci premier de l'action collective.

Chacun comprendra que je souligne aussi la place et le rôle des services départementaux et régionaux de l'Etat, qu'ils soient ou non placés sous l'autorité du préfet.

Nous sommes en effet animés par la même exigence d'unité et de cohésion, au service de nos concitoyens et du respect de la règle de droit.

Je salue en particulier avec beaucoup de respect et de considération l'autorité judiciaire.

Nous savons ce que nos concitoyens attendent de nous : l'exemplarité des comportements, l'efficacité dans l'action.

J'irai à la rencontre des forces vives de notre département, entreprises, associations, institutions qui œuvrent dans les domaines les plus divers de l'économie, de la culture, de

l'action sanitaire et sociale.

Je remercie les représentants des confessions religieuses de leur présence. Nous voulons ensemble donner l'image d'une laïcité ouverte, tolérante, respectueuse des convictions de chacun.

Toujours fidèles devant nos monuments aux morts et dans les plis de notre drapeau, les représentants du monde combattant et résistant. Sans eux, le devoir de mémoire serait une formule creuse.

Mais les valeurs qu'ils portent sont bien vivantes. Les jeunes sapeurs-pompiers qui sont avec nous ce soir illustrent une très belle forme d'engagement et de service de la jeunesse d'aujourd'hui.

J'ai l'honneur de vous recevoir dans cette maison, le Palais Sarde, siège de la représentation de l'Etat et qui est si étroitement lié à notre histoire. Il illustre la place particulière qu'occupent Nice et le département des Alpes-Maritimes depuis 1860 au sein de notre Nation. Nos concitoyens, à juste titre, en sont fiers.

Oui nous devons être fiers de l'originalité, de la beauté et du dynamisme de ce jeune département, dès lors que nous partageons l'essentiel : les valeurs de la République.